

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/10/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	6	6

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 24 Octobre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/10/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/10/2024.

Présents : Mmes : GRIVEL Christelle, LE PELLEY DUMANOIR Sophie, ROQUES Catherine, MM : , CLOZIER Cyrille, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

Excusés : M. BEDET Sébastien, M.LOHSE Philippe,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Cher

Le :
Et

Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. MANDRA Rodolphe

2024-24 – RENOUVELLEMENT DE PARTENARIAT POUR LA GESTION D'UN POINT DE CONTACT- LA POSTE AGENCE COMMUNALE (LPAC)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention de partenariat avec la Poste est arrivée à échéance le 26/09/2024.

Une nouvelle convention est proposée avec les caractéristiques suivantes :

- La durée de la convention peut être fixée librement entre 1 à 9 ans non reconductible, selon votre souhait.
- L'accessibilité horaire minimum de l'agence postale est fixée à 12h par semaine
- L'offre de service est élargie, pour répondre aux besoins de vos citoyens. Cette activité déclenche une rémunération complémentaire à partir du 1^{er} euro réalisé.
- La mise en place d'un outil de formation à distance plus accessible
- Une rémunération valorisant l'activité

Après avoir échangé ensemble, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de ne pas renouveler la convention avec la Poste
- arrêt du partenariat au 31/12/2024

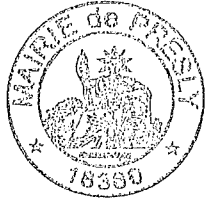
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 28/10/2024

Le Maire
Nicolas MOREAU



de ruy

Secrétaire de séance
Rodolphe MANDRA

R. Mandra

Transmis au contrôle de légalité le **31/11/2024**
Publication sur le site internet de la commune le **12/11/2024**

Acte à classer

2024-24

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-11-08T15-42-29.00 (MI256780779)

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20241024-2024-24-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : RENOUVELLEMENT DE PARTENARIAT POUR LA GESTION D'UN
POINT DE CONTACT- LA POSTE AGENCE COMMUNALE (LPAC)

Date de décision : 24/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.5. Divers

Identifiant unique de l'acte
antérieur :

Acte : [2024 24.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/11/24 à 15:42

Par [SESTRE Corinne](#)

Transmis

Date 08/11/24 à 15:42

Par [SESTRE Corinne](#)

Accusé de réception

Date 08/11/24 à 15:47

